



Dans le but de mener une association dynamique, plaisante et performante, l'association sportive du collège a rédigé cette Charte. Elle a pour but de fixer certaines règles de vie et de fonctionnement. Elle favorise l'épanouissement, le bien être de tous ainsi que son développement. L'adhésion à l'AS confère à chaque licencié des droits mais aussi des devoirs. Ainsi tout licencié signataire s'engage à respecter la présente charte

I/ Mes droits :

- * En adhérant à l'AS du collège Bellevue chaque licencié peut participer aux entraînements et aux compétitions de façon régulière ou ponctuelle. Pour le même prix, tous les créneaux sportifs proposés durant la semaine lui sont ouverts quelque soit l'activité.
- * Recevoir des cours encadrés par des professeurs spécialistes de leur activité
- * Participer à des événements sportifs tel que le CROSS ou le RAID aventure.
- * Participer à un séjour organisé par l'AS.
- * Recevoir une formation d'arbitrage pour devenir un arbitre officiel UNSS.
- * Participer à l'assemblée générale et être membre du bureau.

II/ Mes devoirs

A jour de cotisation tu serras:

Pour devenir adhérent il convient d'être à jour de sa cotisation. Son coût permet au licencié de bénéficier d'une assurance en cas d'accident. A compter du 1er octobre tout élève non à jour de sa cotisation ne pourra ni prendre part aux entraînements ni aux compétitions.

Pour venir tu te déplaceras :

L'accès aux installations pour les entraînements est placé sous la responsabilité des parents. En cas de déplacement lors de compétitions, les transports se font en cars financés par l'UNSS et l'association sportive du collège. (Départ et retour du collège)

A l'heure tu arriveras :

Chaque élève doit être prêt 5 mn avant l'heure fixée de façon à ce qu'il puisse se changer et que l'entraînement puisse commencer à l'heure.

Habillé convenablement tu seras :

Les entraînements et compétitions se déroulent sur des installations municipales régies par un règlement intérieur strict. Le licencié au même titre que durant les cours d'EPS devra porter une tenue adaptée (survêtement, short, chaussures...). Les chaussures devront être propres et sèches dès lors que l'entraînement et la compétition se déroulent en gymnase.

Le matériel tu respecteras :

Les chaussures seront nettoyées hors des vestiaires afin de respecter les installations. Le respect du matériel pédagogique (ballons, maillots...) est l'affaire de tous. Tout manquement au matériel prêté pourrait faire l'objet d'une mise à l'amende des familles.

Prévenir à l'avance ton enseignant tu devras :

L'enseignant donne à ses élèves une convocation dès lors qu'une compétition se tient. Il compte sur la présence des élèves convoqués afin d'organiser la compétition et prévoir la commande d'un car en quantité suffisante. L'engagement et la parole de l'élève sont importantes. Aussi en cas d'empêchement exceptionnel, l'élève devra prévenir l'enseignant le plus tôt possible.

Correctement tu te comporteras :

Chaque élève se doit d'avoir un esprit sportif, respectueux de son enseignant, de ses coéquipiers, de ses adversaires et de l'arbitre en match comme à l'entraînement. Tout élève ayant un comportement non conforme à l'éthique sportive pourra être suspendu de match ou d'entraînement (voire exclu définitivement de l'AS) par la direction du collège.

Preuve de solidarité tu feras :

L'AS organise chaque année un séjour sportif. Des actions de financement sont alors proposées aux élèves afin de compléter le prix du séjour. Aussi chaque élève inscrit s'engage à participer activement à ces actions ainsi qu'à répondre présent lors des convocations aux réunions

informatives. Le non respect de ces devoirs pourrait remettre en cause la participation à ce séjour.

- BULLETIN D'INSCRIPTION -

A remplir et retourner signé avec le chèque de 50€ à l'ordre de "AS du collège Bellevue"

Un CERFA sera remis ensuite aux familles sur demande.

Je soussigné(e)

.....(Père, Mère, Tuteur)

Demeurant.....

Téléphone.....

Email.....

Autorise l'élève

De la classe de

Né(e)le.....

A faire partie de l'Association Sportive du Collège Bellevue et à pratiquer les activités suivantes:

Signature Parents

Signature élève

! En signant élèves et parents s'engagent à respecter la charte ci jointe.